

Marie Cornaz

Bibliothèque royale de Belgique

marie.cornaz@kbr.be

Ignace Vitzthumb et les opéras de Grétry



Fig. 1

Ignace Vitzthumb par A. Cardon aîné, Bibliothèque royale de Belgique, Estampes, S I 2293.

L'étude de la réception des opéras de Grétry dans les Pays-Bas autrichiens et plus particulièrement à Bruxelles croise obligatoirement le parcours de l'Autrichien Ignace Vitzthumb (1724-1816). Natif de Baden, près de Vienne, ce musicien a en effet joué un rôle non négligeable dans la diffusion des ouvrages

lyriques du Liégeois, en s'imposant comme une figure centrale de la vie musicale bruxelloise dans les années 1760-1780¹.

Né le 14 septembre 1724, Ignace Vitzthumb arrive à Bruxelles en 1735, à l'âge de onze ans. Il rejoint la chapelle musicale de la cour, où il est enfant de chœur. En 1742, il est enrôlé comme timbalier, dans un régiment participant à la guerre de Succession d'Autriche. Il revient à Bruxelles en 1748 et regagne la chapelle musicale de la cour, en tant que compositeur, chanteur, - il a une voix de ténor - , ainsi que violoniste. Il participe également aux activités de la société de concerts publics bruxelloise « Le Concert Bourgeois »², créée en 1756, y présentant le 3 juin 1761 son prologue *Le temple des arts*, dont le texte et la musique restent pour l'heure perdus, œuvre de circonstance écrite pour célébrer le retour à Bruxelles du gouverneur Charles de Lorraine après un séjour prolongé à Vienne. La même année, il débute au Théâtre de la Monnaie, en occupant le poste de professeur des enfants de la troupe. Il monte successivement sur cette scène son opéra-comique *La fausse esclave*, créé le 20 octobre, et sa pastorale *L'éloge de la vertu ou le tribu des cœurs*, donnée le 4 novembre 1761, jour de la Saint-Charles, ouvrages dont la musique est également perdue. De 1763 à 1766, il est rémunéré au théâtre de la Monnaie en tant que « maître de musique et de chant » ; la maison d'opéra bruxelloise est alors codirigée par son ami le violoniste et compositeur bruxellois Pierre van Maldere, dont il a fait la connaissance au sein de la chapelle de la cour dans les années 1740. Au début de l'année 1766, Vitzthumb est écarté ; certains, au sein du théâtre de la Monnaie, le jugent trop sévère. Il reste néanmoins à Bruxelles dans les mois qui suivent, créant même au théâtre de la Monnaie, le

4 novembre 1766, un opéra-ballet, *Le soldat par amour*, qu'il compose en collaboration avec Pierre Van Maldere. Malheureusement, ici aussi, on ne conserve rien de cet ouvrage.

En septembre 1767, Vitzthumb réagit à son éviction du théâtre de la Monnaie en créant sa propre troupe. En mars 1768, il reçoit une aide financière du duc d'Arenberg pour monter, au château familial d'Heverlee, non loin de Louvain, une représentation d'opéra en langue flamande avec cette troupe³. L'existence de cette compagnie est néanmoins assez brève, puisqu'elle est dissoute en février 1769. Vitzthumb réintègre le théâtre de la Monnaie au printemps 1770 comme chef d'orchestre. Le 20 avril 1772, il entame sa première saison en tant que directeur, fonction qu'il partage avec Louis Compain jusqu'en décembre 1774. L'Autrichien se bat pour faire de la maison d'opéra bruxelloise l'une des plus réputées d'Europe, pouvant rivaliser avec Paris. Il charge Compain, en 1774, de se rendre à Paris pour négocier auprès de compositeurs tels que Philidor, Gossec mais aussi Grétry, l'achat de leurs nouvelles partitions. Grétry s'engage alors auprès de Compain à envoyer dorénavant à Bruxelles les manuscrits de toutes les œuvres qu'il compose, dès le lendemain de la première à Paris, et ce afin qu'elles puissent être plus rapidement montées à Bruxelles ; dans les faits, on sait que le Liégeois ne respectera pas toujours ses engagements. Les difficultés financières liées à l'exploitation du théâtre obligent Compain à abandonner la codirection du théâtre de la Monnaie. Vitzthumb continue à exercer seul cette fonction à partir du début de l'année 1775 et jusqu'au mois de mai 1777, lorsqu'il tombe en faillite.

Les années du « règne » de Vitzthumb au sein de la maison d'opéra bruxelloise correspondent au moment où les opéras de Grétry, dans la foulée du succès remporté par *Le tableau parlant* en 1769, s'imposent de plus en plus sur toutes les scènes. Ainsi, entre 1769 et 1777, pas moins de onze opéras de Grétry sont montés à Bruxelles, comptabilisant un nombre impressionnant de représentations, soit près de 300⁴! L'œuvre opératique du Liégeois fait son apparition à Bruxelles avec la comédie mêlée d'ariettes *Lucile*, créée le 5 janvier 1769 à Paris et donnée pour la première fois à Bruxelles cinq mois plus tard, le 17 juin. Cet opéra, comme d'autres, va connaître maintes reprises sur la scène bruxelloise, puisqu'on en compte trente-trois jusqu'en décembre 1776. Un autre opéra monté de nombreuses fois à Bruxelles est la comédie mêlée d'ariettes *Silvain* dont la première, en juin 1770, est suivie de trente-quatre représentations. Mais la palme revient à la comédie mêlée d'ariettes *Zémire et Azor*, créée à Bruxelles le 8 juillet 1772 et reprise quarante-neuf fois sur cette scène jusqu'en janvier 1777. C'est au sujet d'une des exécutions bruxelloises de cet opéra que Burney n'hésitera

d'ailleurs pas à écrire qu'elles surpassent en qualité celles de Paris. On devine donc aisément qu'en tant que chef d'orchestre puis directeur d'opéra, Ignace Vitzthumb devait connaître mieux que quiconque l'œuvre du Liégeois.

On comprend dès lors aisément pourquoi et dans quel contexte Vitzthumb, désormais seul à la tête de la Monnaie, lance en mai 1775 un nouveau concept éditorial à Bruxelles, en décidant de publier, auprès des éditeurs Van Ypen, ses propres arrangements ou réductions pour voix, deux violons et basse continue, d'airs qu'il sélectionne lui-même parmi les opéras à la mode. Un recueil portant le titre de *Six ariettes de differens operas* sort au mois de mai 1775 et l'Autrichien y présente notamment ses arrangements du duo « Mais il fait clair comme en plein jour » de *La rosière de Salency* et de l'air « Je ne dis pas quel objet le ciel destine à me plaire » extraite de *La fausse magie*. Si ce genre de publication, qui favorise la diffusion du répertoire auprès d'un public d'amateurs, existe déjà en France, il est alors novateur à Bruxelles.

Le bon accueil réservé au recueil *Six ariettes* incite Vitzthumb à continuer sur sa lancée et un nouveau recueil, intitulé *Premier recueil d'ariettes*, est annoncé à Bruxelles durant ce même mois de mai 1775. Le musicien y propose trente-six ariettes, à raison de trois ariettes au début de chaque mois, de juillet 1775 à juin 1776. Le concept remportant les suffrages, il décide de sortir un second recueil, de juillet 1776 à juin 1777, puis un troisième recueil, de juillet 1777 à juin 1778. Ces recueils constituent une réussite sans précédent dans le milieu éditorial bruxellois ; ils sont diffusés dans les principales villes des Pays-Bas autrichiens mais aussi en Allemagne, en France et en Angleterre. S'appuyant sur cette expérience positive, les Van Ypen publieront ensuite pas moins de onze recueils du même type, entre juillet 1778 et juin 1789, non plus avec des arrangements de Vitzthumb, mais vraisemblablement de son ami le violoniste Paul Mechtler, associé aux Van Ypen en tant que graveur depuis 1776.

Si on parcourt les deux premiers recueils, parus lorsque Vitzthumb est directeur du théâtre de la Monnaie, on constate rapidement que, parmi les quinze compositeurs présents au fil des soixante-douze ariettes, Grétry domine numériquement dans ce corpus, avec douze ariettes, suivi de près par Monsigny, avec dix extraits, puis par Gluck et Philidor, avec sept extraits chacun. Sur les douze airs, trois proviennent de *La fausse magie*, deux de *La rosière de Salency* et sept des *Mariages samnites*. Les ouvrages de Grétry sont montés par Vitzthumb à Bruxelles peu de temps après leur création en France ; il en va ainsi pour *La fausse magie*, créée à Paris le 1^{er} février 1775 dans une version en deux actes, repropagée dans une version en un acte le 9 février, puis donnée à Bruxelles le 12 mai. Durant

ce même mois de mai 1775, Vitzthumb sélectionne une ariette au sein de cet opéra, qu'il publie dans son recueil *Six ariettes* ; ensuite, il choisit une autre ariette et deux duos pour les insérer dans son *Premier recueil d'ariettes*. Sa position au théâtre de la Monnaie lui donne évidemment toutes les facilités pour se plonger dans les partitions, qu'il reçoit de Grétry lui-même, afin d'en tirer ses arrangements en réduction. Soulignons que les trois airs de *La fausse magie* sélectionnés pour le premier recueil d'ariettes seront repris par Grétry dans sa seconde version en deux actes de l'ouvrage, créée à Paris le 18 mars 1776.

Les deux extraits de *La rosière de Salency* de Grétry, proposés par Vitzthumb dans la dernière livraison de son premier recueil d'ariettes, en juin 1776, sont exceptionnels. Ils appartiennent en réalité au premier des quatre actes de la version privée de l'ouvrage, présentée à Fontainebleau devant la cour et la future reine de France, Marie-Antoinette, le 23 octobre 1773 ; ces extraits ne furent repris par Grétry ni pour la version publique en quatre actes, donnée le 28 février 1774 à la Comédie-italienne à Paris, ni dans la mouture en trois actes, représentée dans la même salle le 18 juin suivant. Chantée par Herpin, le père de la Rosière (prénommée Cécile), l'ariette pour voix de basse « Ô ciel ! Entends la voix d'un père », intervient dans cette version privée dans la septième scène du premier acte, tandis que le duo entre Cécile et Herpin « Vous n'avez donc plus de colère ? », qui loue l'amour filial, est chanté à la scène suivante. Ces deux extraits n'étaient connus à ce jour que grâce à la partition manuscrite destinée à la cour, conservée à la Bibliothèque nationale de France et étudiée par Elizabeth Bartlet⁵ ; ils n'ont donc jamais fait l'objet d'une autre publication que celle proposée par Vitzthumb. Quant au duo de *La rosière* « Mais il fait clair comme en plein jour », inséré dans le recueil *Six ariettes*, il figure aussi dans la version privée (deuxième scène du second acte), mais il est repris dans la version en trois actes, avant d'être supprimé dans la version éditée. Il est donc particulièrement intéressant de relever que, par ses contacts avec le compositeur lui-même, Vitzthumb se procure des airs ayant été uniquement exécutés en privé, dans le cénacle royal, offrant une exclusivité aux acheteurs de sa publication. Soulignons enfin que dans son troisième recueil d'ariettes, l'Autrichien n'insère, parmi les trente-six ariettes, qu'une seule ariette de Grétry, dans la livraison du mois de juin 1778 ; il s'agit de l'ariette de Cécile riche en vocalises « Quand le rossignol du boccage », qui constitue en réalité la seconde partie du duo « Mais il fait clair comme en plein jour ».

Le second recueil d'ariettes d'Ignace Vitzthumb ne propose pas moins de sept extraits des *Mariages samnites*, parus dans les livraisons des mois d'août, d'octobre, de novembre et de décembre 1776

ainsi que de février 1777. La création de ce drame lyrique s'était déroulée à Paris le 12 juin 1776. Bruxelles devra attendre le 4 novembre suivant pour découvrir l'œuvre sur scène, mais Vitzthumb, qui avait reçu la partition de Grétry dès juillet 1776, décide d'arranger trois extraits de l'ouvrage afin de les publier en avant-première dans les livraisons d'août et d'octobre de son second recueil. Il s'agit des ariettes « L'amour folâtre alors qu'il blesse » et « Pour les placer dans mes cheveux » ainsi que du duo « Dieu d'amour ». En novembre 1776, lorsque Bruxelles découvre enfin *Les mariages samnites*, Vitzthumb marque l'événement en faisant paraître deux extraits du premier acte, le duo « D'une nymphe elle a le corsage », qui réunit Eumène et son fils Agathis, amoureux de Céphalide, ainsi que l'ariette « Mon amant a la noble audace », que Céphalide chante dans la quatrième scène.

L'été 1776 marque un tournant dans les relations entre Vitzthumb et Grétry. Jusqu'alors, leurs contacts sont épistolaires et l'Autrichien, grâce aux démarches entreprises par Compain, reçoit du Liégeois les partitions destinées à être montées sur la scène bruxelloise. Grétry sait que ses ouvrages sont alors réputés pour être mieux exécutés à Bruxelles qu'à Paris et ce grâce à Vitzthumb. Le compositeur liégeois décide donc, dans le cadre d'un voyage dans sa ville natale, de s'arrêter en août 1776 à Bruxelles. Au cours de cet été, la Monnaie propose de nombreux opéras de Grétry : *Silvain*, *La fausse magie*, *Zémire et Azor*, *Lucile*, *Le magnifique*, *L'amitié à l'épreuve* et *Les deux avars*. Grétry assiste à la représentation du 20 août de *La fausse magie* et c'est le feu aux poudres. Il se rend compte que Vitzthumb opère des modifications dans ses œuvres et il est furieux. L'Autrichien assume la chose, estimant que si certains passages ne lui semblent pas satisfaisants, il est en droit de les remanier.

Le prince Charles-Joseph de Ligne, grand connaisseur d'opéra, trouve que ces aménagements sont pertinents : « C'est encore un des talents de Vitzthumb, qui, à beaucoup de science, ajoute l'exactitude pour lui et pour les autres. C'est lui qui, voyant de sang-froid, sans intérêt, sans partialité, les ouvrages des plus grands musiciens, les perfectionne »⁶. Vexé, Grétry quitte rapidement Bruxelles après avoir adressé ses reproches à Vitzthumb dans une lettre datée du 21 août ; le Liégeois y écrit à propos de sa musique : « elle est bien loin d'être satisfaite de vos prétendues corrections [...]. Ne comptez plus sur mon retour à Bruxelles, Monsieur, je viendrais vous gêner dans vos opérations »⁷.

Faisant suite à cette brouille définitive avec Grétry et dans la foulée des représentations des *Mariages samnites* données à Bruxelles entre novembre et décembre 1776, Vitzthumb décide de composer, avec l'aide du maître de chant et mandoliniste italien

Giovanni Cifolelli, un opéra-comique en trois actes intitulé *Céphalide ou Les autres mariages samnites*, sur un livret du prince de Ligne. Celui-ci vise à mettre en évidence la belle Angélique D'Hannetaire (1749-1822), fille de Jean-Nicolas Servandoni D'Hannetaire, qui interprète le rôle-titre. Au départ du drame lyrique *Les mariages samnites* de Grétry, le prince de Ligne et Vitzthumb proposent, dans cette riposte que constitue *Céphalide*, d'alléger le ton, en se tournant vers le comique et la parodie. On imagine aisément Ligne et Vitzthumb s'amuser ensemble lors de l'élaboration de cet ouvrage, se moquant, par notes de musique interposées, de Grétry, qui s'était pourtant rendu au château du prince de Ligne à Baudour⁸, tout en s'appliquant à présenter au public bruxellois un opéra de qualité.

Céphalide est le seul opéra de Vitzthumb dont on recense une source complète, puisque, mis à part le livret édité à Bruxelles en 1777, on conserve le manuscrit autographe en un volume, qui fait partie des archives privées du prince de Ligne au château de Belœil⁹. *Céphalide* est créé au théâtre de la Monnaie le 30 janvier 1777 et est rejoué à quatre reprises les quinze jours suivants, avant d'être retiré de l'affiche, Vitzthumb étant tombé en faillite. L'Autrichien va néanmoins veiller à diffuser son opéra en sélectionnant, parmi les vingt-deux airs que compte l'ouvrage, huit extraits qu'il édite dans ses second et troisième recueils d'ariettes. La livraison de mars 1777 du second recueil contient l'ariette d'Agathis, l'amant de Céphalide, « De mon digne compagnon d'armes » (acte II, scène 5). La livraison d'avril présente l'ariette d'Ismène « Dix ou douze ! Comme elle y va ! » (acte I, scène 2), tandis que celle de mai inclut l'ariette d'Éliane « Mais on a beau vouloir se cacher à soi-même » (acte II, scène 2). Vitzthumb se réserve toute la livraison du mois de juin 1777, avec deux extraits de *Céphalide* et sa romance « Le calme renaît dans mon âme ». « Si d'un peu de faiblesse » est chantée par Céphalide (acte II, scène 6), tandis que l'ariette « Que ma petite voix à vous se fasse entendre » est interprétée par Zirphé, l'amante de Lycomédon (acte III, scène 2). La livraison de juillet 1777 du troisième recueil comprend l'ariette d'Ismène « Oui moi-même je fais des vœux » (acte II, scène 2), celle du mois d'août l'ariette d'Agathis qui ouvre l'opéra « Les immortels ont répandu sur elle » (acte I, scène 1), tandis qu'en septembre est proposé le duo « Agathis rendez ou gardez la couronne » associant Agathis et Céphalide (acte III, scène 3). Le livret imprimé et le manuscrit autographe précisent que lors des représentations, le rôle de Céphalide est interprété par Angélique D'Hannetaire, celui d'Éliane par Françoise-Claudine de Clagny (1753-1780), celui d'Ismène par Anne Vitzthumb, fille de Vitzthumb qui avait épousé deux jours avant la première de *Céphalide* le musicien François Gehot, celui de Zirphé par Mlle Saint-Quentin et celui d'Agathis par Monsieur Beauval.

Les liens entre Belœil et Vitzthumb ne se limitent pas à *Céphalide*, puisque l'Autrichien est également le compositeur de deux opéras, *La statue* et *La foire de village*, dont les livrets sont dus à l'abbé Jean-Pierre Pagès (1715-1806)¹⁰, ordonné prêtre en 1739, docteur en théologie en 1742 et bibliothécaire de Charles-Joseph de Ligne dès la fin des années 1760. Cet auteur ne doit pas être confondu avec le littérateur François-Xavier Pagès (1745-1802), dont le nom est souvent associé de manière erronée à *La foire de village*. On ne sait pas quand *La statue* est représentée à Bruxelles, mais, bien que le livret reste introuvable, le troisième recueil d'ariettes présente fort heureusement cinq airs de l'ouvrage, publiés dans les livraisons de février, mars, avril et juin 1778, peut-être dans la foulée de représentations : les trois ariettes « La même flamme règne en mon âme », « Amour il est donc vrai » et « Ah qu'il est doux dans l'hyménée », la romance « On dit que l'amour est charmant » et le duo « C'est dans ce jour ». Un recueil autographe de Pagès, conservé à Belœil, contient les trois ariettes citées et le librettiste ne manque pas de préciser « de mon opéra de la Statue, Paroles de moy, musique de monsieur Wisztumb »¹¹ ; le manuscrit révèle également la musique et le texte du vaudeville « Que par l'hymen jeune tendron ». Quant à la romance « On dit que l'amour est charmant », elle est publiée séparément par les éditeurs Van Ypen et Pris, vraisemblablement aussi en 1778, « avec accompagnement de harpe ou clavecin »¹². Il convient de préciser que cet opéra n'est à tort pas repris jusqu'à présent dans la liste des opéras de Vitzthumb.

Quant à la comédie-parade en deux actes *La foire de village*, elle doit avoir été composée à la même époque, puisqu'une de ses ariettes, « Amour tu règnes dans mon âme », est publiée dans la livraison de mars 1778 du troisième recueil d'ariettes. L'opéra n'est probablement présenté au public bruxellois qu'en 1786, année de publication d'une édition portant l'adresse « Paris, Bruxelles » et précisant dans l'avertissement : « cette bagatelle, quoique représentée depuis à son insu sur le grand Théâtre de Bruxelles, n'a été faite que pour le théâtre particulier d'une société joyeuse et de bonne humeur ». L'édition de 1778 constituait donc vraisemblablement l'écho d'une représentation en privé. Un des recueils manuscrits de Pagès conservés à Belœil reprend non seulement l'ariette éditée, mais aussi l'air « Honneur à notre Seigneur », qui inaugure l'ouvrage, et l'ariette « Vous allez voir la rareté »¹³ ; soulignons que ce même volume contient également le cantique maçon « Par nos accords et nos chants », que Vitzthumb compose sur un texte de Pagès, qui sera édité pour la première fois en 1766, dans la seconde édition du recueil *La lire maçonne*, avant d'être repris dans les éditions postérieures de 1769, 1775 et 1787.

Si la dispute entre Grétry et Vitzthumb a mis un terme aux relations entre les deux musiciens, l'Autrichien continuera à fréquenter l'œuvre opératique du Liégeois encore plusieurs années, puisque, de 1779 à 1781, il dirigera d'abord le Théâtre Français de Gand puis réintègrera le théâtre de la Monnaie, où, en tant que « maître de musique et de chant », il suivra de près les opéras de Grétry qui y sont alors montés, tels que *Les fausses apparences*. Lorsque Vitzthumb meurt le 23 mars 1816, Grétry est déjà décédé depuis trois ans. Si l'Autrichien n'a pas eu la carrière hors du commun du Liégeois, son parcours et son œuvre doivent être mis en avant dans l'étude de la réception de l'œuvre de Grétry.

Notes

- À propos de Vitzthumb : DUJARDIN, Dominique, *La direction artistique d'Ignace Vitzthumb*, dans COUVREUR, Manuel (éd.), *Le Théâtre de la Monnaie au XVIII^e siècle*, Bruxelles, Cahiers du Gram, 1996, pp. 157-195 ; CORNAZ, Marie, introduction et présentation au fac-similé *Ignace Vitzthumb, Recueils d'ariettes (1775-1777)*, Bruxelles, CEDESOM-ULB (Musica Bruxellensis, V), Le Livre Timperman, 2011, 2 vols.
- CORNAZ, Marie, *Le Concert Bourgeois : une société de concerts publics à Bruxelles durant la seconde moitié du XVIII^e siècle*, dans *Revue belge de Musicologie*, LIII (1999), pp. 113-136.
- CORNAZ, Marie, *Les ducs d'Arenberg et la musique au XVIII^e siècle. Histoire d'une collection musicale*, Turnhout, Brepols, 2010, 267p.
- Pour les dates des représentations, on se référera au site CESAR (Calendrier électronique des spectacles sous l'ancien régime et sous la révolution) : <http://cesar.org.uk/cesar2/>.
- BARTLET, M. Elizabeth C., *Grétry, Marie-Antoinette and La rosière de Salency*, dans *Proceedings of the Royal Musical Association*, vol. III (1984-1985), pp. 92-120.
- LIGNE, Prince Charles-Joseph de, *Lettres à Eugénie sur les spectacles*, éd. Par G. Charlier, Bruxelles-Paris, Annales prince de Ligne-Champion, 1922, p. 103.
- Cette lettre est reproduite dans DUJARDIN, Dominique, *La direction artistique d'Ignace Vitzthumb, op. cit.*, pp. 182-183.
- Grétry y composa « Chantons Baudour » sur des paroles de l'abbé Pagès (voir ci-après).
- Je tiens à remercier ici Pierre Mouriau de Meulenacker, qui m'a permis de consulter le manuscrit de *Céphalide* et qui m'en a fourni une copie digitale, bien utile à mes recherches. Le volume porte la cote TA-IX-C, 12.
- LEURIDANT, Félicien, *L'Abbé Pagès*, dans *Annales Prince de Ligne*, XII, n° 46-48, p. 57 et 83.
- Archives privées du château de Belœil ; le volume contenant ces ariettes est le cinquième d'une série de douze recueils manuscrits ; il porte la cote TA-VIII-A, 5.
- Une version en ligne de l'exemplaire de la bibliothèque de l'University of Buffalo est visible au lien suivant : http://library.buffalo.edu/libraries/units/music/spcoll/libmus017_fm264.pdf. Je remercie ici Andrew Woolley (University of Edinburgh) de m'avoir renseigné cette édition.
- Archives privées du château de Belœil ; le volume contenant les ariettes de *La foire de village* est le troisième de la série de douze recueils manuscrits ; il porte la cote TA-VIII-A, 3.



Fig. 2

Ignace Vitzthumb, *Céphalide*, manuscrit autographe, archives privées du prince de Ligne à Belœil, TA-IX-C, 12, dernière page de l'opéra.



Fig. 3

Céphalide ou les autres mariages Samnites, Bruxelles, J.-L. de Boubers, 1776, Bibliothèque royale de Belgique, Il 8. 859 A, page de titre.